

Société

QUAND LA DROITE CHASSE SUR LES TERRES DE LA GAUCHE : LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

Damien Philippot

02/03/2010

Le 23 juin 2009 se sont achevés à la Maison de la Chimie les États généraux de la bioéthique dont le rapport général a depuis été remis au président de la République.

Lancé à l'initiative de ce dernier en amont de la révision des lois de bioéthique de 2004, ce grand débat national avait pour vocation, selon les mots de la ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot, et ceux du président du comité de pilotage des états généraux, le député UMP Jean Leonetti, de «promouvoir la réflexion instruite et éclairée du plus grand nombre sur des questions qui engagent notre avenir commun».

D'emblée, et c'est là une ambition suffisamment rare pour qu'il soit nécessaire de la souligner, la réflexion organisée dans le cadre de cette démarche devait aux yeux de ses commanditaires dépasser le cadre des experts et porteurs d'intérêt particulièrement mobilisés sur cette question, à savoir les mondes de la recherche biomédicale, du droit, de la philosophie et l'univers associatif. Il s'agissait précisément d'inclure le citoyen «lambda» dans la réflexion sur le renouvellement des lois de bioéthique et de maximiser son implication à travers différents outils de participation.